



## Trois questions à... Frédéric David, président de la section laitière de la FDSEA d'Ille-et-Vilaine

### → Quel bilan peut-on tirer de cette année 2020 ?

**Frédéric David :** Nous avons tous vécu une année 2020 inédite. La crise sanitaire qui a touché le monde entier dès le début de l'année a déstabilisé les marchés. En Europe l'impact s'est fait ressentir au pire moment, lors du pic de production du printemps. La filière peut se féliciter d'avoir fait preuve d'une grande réactivité et de solidarité pour passer au mieux ce moment difficile. Par ailleurs l'effet des Etats généraux de l'Alimentation est incontestable sur 2020, il a servi d'amortisseur alors que les anciennes formules de prix auraient conduit à un prix du lait durant l'été autour des 260-270 €/1 000 l du fait du décalage trimestriel de l'impact de la valorisation beurre/poudre. Certes le prix du lait n'est toujours pas à la hauteur de nos espérances mais nous avançons, petit à petit, pour assurer une juste rémunération des producteurs de lait. Il faudra aller encore plus loin en 2021.

### → Sur quels aspects le travail de la FNPL doit se poursuivre pour permettre une meilleure rémunération des producteurs ?

**F.D.** Le travail enclenché sur l'application des EGA doit continuer. Le prix de revient validé par l'interprofession à 403 €/1 000 l (toutes primes et qualités comprises) doit être pris en compte sur la totalité des produits à destination du marché intérieur. Et pour cela nos coopératives doivent montrer la voie. Nous devons accentuer désormais la pression

sur la restauration hors domicile et les marques distributeurs. Nous ne devons pas avoir peur d'aller plus loin, les distributeurs se targuent d'assurer une juste rémunération aux éleveurs, ils doivent alors assumer et aller jusqu'au bout de leurs promesses. Nous faisons du lait de qualité et cela a un prix. On ne peut pas toujours nous en demander plus sur nos pratiques et refuser de payer nos produits à leur juste valeur.

### → On a beaucoup parlé du changement de l'étalon de comptage des cellules dans le lait ces dernières semaines, qu'en est-il exactement ?

**F.D.** Il s'agit avant tout d'un souhait d'harmonisation du comptage des cellules dans le lait au niveau européen et mondial. La mise en place du nouvel étalon en France devrait entraîner une baisse du nombre de cellules chez certains producteurs mais cela ne sera pas le cas pour tous et l'impact sur la paie de lait sera minime voire inexistant pour la majorité des éleveurs laitiers. Cette harmonisation était nécessaire avec des marchés globalisés comme nous connaissons aujourd'hui. Cela va également permettre à la France de se positionner parmi les pays les plus performants en termes de qualité du lait.

Propos recueillis par **Alice Tresca**, animatrice FDSEA35

## en bref

### Échanges parcellaires, profitez de l'animation en cours sur les bassins versants de l'Ille, l'Illet et de la Flume

Vous êtes agriculteur.trice sur ce secteur, vous passez trop de temps sur les routes, vous voulez réduire vos coûts, vous voulez retrouver des parcelles plus près pour faciliter la gestion de votre ferme, faciliter la transmission, vous êtes prêts à échanger au moins une parcelle, vous réfléchissez déjà avec un ou plusieurs collègues, alors venez à la première réunion de travail sur votre secteur :

- Saint-Aubin-d'Aubigné, Aubigné, Feins et Andouillé-Neuville : le 19 janvier de 10h30 à 12h30, à Saint-Aubin-d'Aubigné

- Gahard, Ercé-Près-Liffré : le vendredi 22 janvier de 10h30 à 12h30 à Ercé-Près-Liffré,

- Saint-Sulpice, Chevaigné, Mouazé, Chasné-sur-Illet : le jeudi 11 février de 10h30 à 12h30 à Mouazé.

Avec l'appui technique de votre chambre d'agriculture, trouvez la forme d'échanges qui vous convient et retrouver de la souplesse dans votre travail. Cette animation est financée dans le cadre du contrat de bassin versant avec l'appui financier de l'Agence de l'eau, du conseil départemental, de Rennes Métropole et des communautés de communes Val d'Ille Aubigné et Liffré Cormiers.

➔ **CONTACT :** Vous êtes intéressés, contactez Laëticia Citeau, animatrice au syndicat d'eau, 02 99 55 27 71 ou Cyril Guéillot, conseiller chambre d'agriculture, 02 23 48 26 60.

